

PROVISOIRE

KOMINKA

46 - 60 rue du Lycée 92 330
SCEAUX

SYNOPTIQUE
SOUS-SOL



Nota 1

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'ensemble du parking. Il est précisé que l'emplacement des poteaux, murs, et autres éléments de structure figurant sur les plans ne sont pas définitifs et que pour des raisons techniques ou administratives ils peuvent être modifiés, déplacés, entraînant des modifications sur les dimensions des emplacements.

Il est précisé que des modifications sur le dimensionnement des emplacements et notamment sur les volumes peuvent être entraînés par la présence de canalisations, évacuations, etc. Les emplacements des stationnements répondront à la norme NFP 91-120.

Nota 2

En ce qui concerne les emplacements de stationnement et de garage, le réservataire déclare s'être rendu compte sur le plan des stationnements, avant la signature du présent contrat, du positionnement de l'emplacement attribué au logement et que les accès prévus lui permettent d'y stationner les véhicules automobiles utilisés par lui.

Telamon
PORTEUR D'UN AVENIR MEILLEUR